

MELANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XII. Montreal, Vendredi 31 Aout, 1849 No. 101.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 31 AOUT 1849.

RÉSUMÉ DES DERNIÈRES NOUVELLES D'EUROPE.

Il y a eu, comme d'ordinaire, beaucoup de fermentation et d'agitation sur le continent de l'Europe, quoiqu'aucun événement bien saillant ne soit arrivé pendant les derniers jours qui viennent de s'écouler. On ne saurait que faire de la France. Louis-Napoléon s'avance triomphalement dans les provinces, rencontrant processions et banquets de réjouissance sur son passage. Orléans, Angers et Tours, rivalisent d'enthousiasme pour le Prince—le Président pour quatre ans—le Président pour dix ans—l'Empereur, ou tout ce qu'il plaira de faire de Napoléon à l'inconstance ou à la lassitude du peuple.

*Per gravium populos, mediusque per Elidis urbes
Ibi ovans, Divumque sibi posebat honorem.*

Les rumeurs les plus absurdes circulent à Paris au sujet des desseins qu'il médite, rumeurs qui sont bien l'expression des désirs de toute la population qui tient à la tranquillité et à la garantie du droit sacré de propriété.

Dans l'Assemblée, la politique Ministérielle reçoit maintenant un plein succès. La loi sur la presse a été passée à une immense majorité, comme passera probablement le projet de loi sur "l'état de siège," présenté par le Ministre de l'Intérieur.

Ce projet de loi est un curieux phénomène dans l'histoire de la législation du XIXe siècle. Jusqu'ici l'état de siège fut un ordre de chose exceptionnel, dictatorial, consistant essentiellement plutôt en *décrets* qu'en *lois*. Si le Bill passe, il deviendra une ressource légale dans les temps d'excitation, à laquelle l'Assemblée Nationale seule pourra recourir, sur la proposition du Président de la République.—On y donne des règles pour sa déclaration dans les Colonies, on dans les forts et les postes militaires, et pour le transport régulier, en pareil cas, du pouvoir civil aux autorités militaires.

Parmi les rumeurs qui circulent, on peut mentionner la prétendue demande, faite par Louis-Philippe, de rentrer en France pour deux jours, afin d'aller prier sur le tombeau de son fils.—Les célébrités de l'Empire auront bientôt passé, l'une après l'autre, dans le domaine de l'histoire. Madame Récamier mourut il y a deux mois. Aujourd'hui c'est le Maréchal Molitor, Grand Chancelier de la Légion d'Honneur.

La principale nouvelle de l'Allemagne, c'est, pour le moment, le renversement de l'insurrection Badoise. La forteresse de Rastadt, après avoir tenu si longtemps, s'est rendue sans conditions le 23 juillet. L'état de siège a été déclaré à Berlin: on verra quel sera le succès de la mesure. L'idée de l'unité Germanique semble finalement renversée. Les nouvelles de Hongrie n'ajoutent guère de détails à celles de la semaine précédente.

Le traité entre l'Autriche et le Piémont est enfin ratifié. Les nouvelles de l'Italie centrale, quoiqu'incertaines et hasardées, sont intéressantes. Sa sainteté a issu une adresse aux Romains, dans laquelle elle annonce la prochaine nomination d'une Commission destinée à réorganiser les affaires. On dit que parmi les Membres de cette Commission, se trouvent les Cardinaux Altieri, de Angelis, Marini et Vannicelli, et les Princes Rospiigiosi, Barberini et Orsini. Le Cardinal de Angelis a été cent jours prisonnier sous le règne de la révolution.

L'Economie de la Congrégation des Travaux de St. Pierre, déclare que les torts faits à l'édifice durant le siège ne sont d'aucune importance.

Garibaldi et sa troupe rôdent toujours, poursuivis de près ou interceptés par les troupes des différentes nations, Autrichienne, Toscane, Française et Espagnole.

DISCOURS DE M. DE MONTALEMBERT SUR LA PRESSE, PRONONCÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE PARIS, DANS LA SÉANCE DU 21 JUILLET DERNIER.

Il manquerait un superbe et riche pendant au discours de M. Thiers, si nous ne reproduisions pareillement celui de M. de Montalembert sur le même sujet.

En cette occasion la parole de l'orateur a été éloquent, incisive, spirituelle, comme dans ses plus beaux jours de tribune.

Ce qui menace surtout aujourd'hui, la société malade, mortellement malade, a-t-il dit, c'est la liberté illimitée. Il faut sauver la société, et en la sauvant nous sauverons la liberté elle-même. La liberté peut bien naître de la révolution; mais si elle veut vivre, grandir, se conserver, elle doit tuer l'esprit révolutionnaire. Demandez aujourd'hui la liberté illimitée, demain vous aurez forcément la dictature.—L'orateur prouve ensuite que la société est à la merci d'un coup de main.

En juin 1848, tous les départements se sont levés pour venir étouffer l'émeute dans la capitale; en juin 1849, un grand nombre de départements ont énergiquement participé au complet socialisme, et si, dans Paris, la répression n'eût été instantanée, que devenait la France? Ce rapprochement mérite de sérieuses réflexions sur les effets de la presse et sa propagande détestable.... C'est au nom de la pitié, au nom de la paix que l'orateur a demandé pour la loi toutes les sympathies de la majorité.

Forcé de logique, arguments décisifs, richesse d'im-

ages, beaux mouvemens d'éloquence abondent dans ce discours.

Il est toutefois une remarque que ne manqueront pas sans doute faire nos lecteurs. M. de Montalembert se plaint de l'opposition faite au pouvoir par les catholiques. Il cherche à établir que si le pouvoir était réduit maintenant à un si grand état de faiblesse, c'était l'opposition qu'il en fallait accuser.—Mais pourquoi le pouvoir a-t-il mérité cette opposition? fallait-il se laisser envahir, écraser par le mal?—On a voulu guérir le pouvoir de ces maux et le rapprocher aux sources de la vie. D'ailleurs, si les catholiques, si le clergé, si les Evêques ont fait la guerre au pouvoir, ils étaient approuvés par le Souverain Pontife en qui réside le pouvoir suprême sur tout ce qui intéresse le bien religieux et moral de la société et de l'Eglise.—Venons au discours.

A une heure la séance est ouverte. M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi sur la presse. La parole est d'abord à M. Mathieu (de la Drôme). Ensuite le tour de M. de Montalembert est annoncé. (Mouvement d'attention)

J'ai commencé, il y a quatorze ans, ma carrière politique en venant voter et parler contre les lois de septembre; je viens aujourd'hui voter et parler pour une loi qui, selon l'honorable préopinant, est encore pire que les lois de septembre.

Je ne suis pas le seul dans cette enceinte qui doive en agir ainsi (rires ironiques à gauche), et de plus illustres que moi, sont dans la même position. Or, je viens expliquer cette différence de conduite, et en l'expliquant je prétends rendre hommage à la vérité, avertir le pays d'un grand danger public et remplir envers lui le premier de mes devoirs.

Du reste, je ne parle ici ni pour la république ni contre la république; je parle pour la société. Je crois que la société peut vivre avec la république, mais je crois qu'elle ne peut pas vivre avec l'esprit de révolte, de sédition, de révolution que cette loi est destinée à combattre. (Très bien!)

Voilà ma croyance, voilà pourquoi je viens défendre cette nouvelle loi de septembre.....

Allons au fond des choses, et voyons où en sont notre société et notre civilisation.

A l'heure qu'il est, et après les deux expériences que nous avons faites en juin 1848 et en juin 1849, je ne crains pas de dire que la société tout entière, noté le bien, je ne dis pas tel ministère, je ne dis pas tel pouvoir, je ne dis pas même telle forme de gouvernement, mais la société tout entière est à la merci d'un coup de main. Si vous en doutiez comme l'honorable préopinant, je vous dirais de vouloir bien réfléchir à ce 13 juin, dont il vous parlait tout à l'heure en termes si étrangement inexactes.

Qu'avons-nous vu alors à la différence du mois de juin 1848? Je vous demande la permission d'insister là dessus. L'honorable orateur vous a dit avec raison, et je crois que personne ne le démentira, que la loi actuelle était sortie des événements de juin dernier.

Permettez-moi donc d'insister sur le véritable caractère de ces événements.

Qu'a-t-on vu en juin 1848? On a vu une insurrection formidable éclater à Paris, mais toute la province se lever unanimement pour venir au secours de l'ordre, et dès-lors menacer Paris.

Qu'a-t-on vu en juin 1849? L'insurrection, commencée à Paris, aussitôt réprimée; mais, en province, tout au contraire de ce qu'on avait vu en juin 1848, les ramifications du complot de Paris se manifestent partout; les fonctionnaires de l'émeute triomphante déjà désignés partout, les forces de l'émeute triomphante passées en revue partout.

Si la lutte avait pu durer pendant deux jours seulement à Paris, vous auriez vu mille insurrections éclater tout à coup sur la surface de la patrie épouvantée. [Bruit à gauche.—Marques d'approbations à droite et au centre.]

Voilà ce que vous auriez vu, Messieurs; et la république eût péri, j'entends la république honnête et modérée... (rires ironiques à gauche), la république constitutionnelle, si vous aimez mieux.

La république eût péri comme la monarchie a péri en février, sous le coup de l'émeute, et vous auriez vu la France ébranlée de ce danger, dis-je, ébranlée? ébranlée sous ce danger dont elle ne voulait pas se douter la veille. Voilà la vérité; il est inutile de le nier; elle est claire comme le soleil.

En présence d'un état pareil, qui était la réalité des choses il y a un mois, j'ai le droit de dire que la société tout entière est à la merci d'un coup de main.

Or, cela n'a rien de rassurant ni pour notre civilisation ni pour notre constitution; cela n'a rien d'honorable non plus ni pour notre constitution, ni pour notre civilisation. Mais cela doit nous enseigner à être modestes, sur ce que nous sommes, et modestes en même temps.

Ne vous y trompez pas, nous sommes dans une place assiégée. La société, à l'heure qu'il est est une place assiégée, assiégée par ce que l'honorable préopinant désignait tout à l'heure, par le socialisme.

Eh bien, vous savez, il faut que je le dise, vous savez ce qui arrive aux places assiégées; presque toujours elles succombent.

Le siège de notre société est donc commencé; la tranchée est ouverte; plusieurs assauts vous ont été livrés; ils ont été repoussés. Vous avez fait des sorties heureuses; vous en avez fait une heureuse en juin, dont on parlait tout à l'heure. Mais avez-vous vaincu tous vos ennemis? Non. A peine les avez-vous désarmés, et de sarmés comment? désarmés leurs bras, mais non leur cœur; vous leur avez ôté leurs fusils, à quelques-uns, mais pas leurs idées. (Mouvement à gauche.) L'armée assiégée, loin d'être démoralisée ou dispersée, grossit

tous les jours en nombre et en audace; on ne peut pas la classer comme une armée étrangère; elle reste là, sur place, à guetter toutes nos fautes, à guetter toutes nos divisions et avec l'intention de profiter de toutes nos faiblesses.

A DROITE. Très bien! c'est cela!

M. DE MONTALEMBERT. Elle est là, comme la lave du volcan, qui bouillonne toujours. Qu'est-ce qui l'entretient, cette lave? Il est inutile de le nier, c'est la presse la mauvaise presse; non pas la liberté de la presse, mais les excès de la presse, illimitée jusqu'à ce jour dans sa liberté. (Réclamations à gauche.) Oui, voilà ce qui entretient le volcan! (Très bien! très bien!)

Je ne dis pas que le volcan s'éteindrait sans la presse je n'en sais rien. Peut-être s'éteindrait-il; mais ce qu'il y a de certain, c'est que la presse l'entretient.

Eh bien! s'il fallait encore quelque chose pour vaincre les scrupules honorables dont je parlais tout à l'heure, de mes amis, des conservateurs qui ont été, pendant tous le cours de leur vie, les défenseurs sincères et ardents de la liberté de la presse, j'invoquerais pour achever leur conversion, j'invoquerais deux grandes forces, et si je parlais à une assemblée d'anciens, de pères, je dirais deux grandes divinités: la pitié et la paix.

Oui, Messieurs, la pitié; et pour qui d'abord? précisément pour ces populations pauvres, pour ces populations rurales dont parlait tout à l'heure, avec l'accent d'une sympathie sincère, je n'en doute pas, l'honorable préopinant; oui, c'est pour ces populations rustiques, pour les habitants de la campagne que je demande, que j'emploie votre pitié. Ce sont eux qui sont à l'heure qu'il est les victimes, spéciales des excès de la presse; c'est sur eux que retombent tout le poids, toutes les amertumes du venin que distille chaque jour la presse. Oui, il y a en France, depuis un an, une presse qui spécule, qui spécule honteusement sur les mauvaises passions des habitants des campagnes, sur les mauvaises passions qu'ils ont en commun avec nous et avec tous les hommes. Cette presse spécule surtout sur leur ignorance, sur leur crédulité; elle leur fait croire ce qu'il y a de plus absurde et de plus révoltant dans la pensée humaine. Elle spécule sur leur peur en les effrayant de mille chimères, du rétablissement de la dime et de la corvée. Elle spécule, enfin sur leur cupidité: elle leur dit tous les jours que le bien d'autrui leur appartient, et elle leur fait regarder comme ennemis tous ceux qui ne sont pas disposés à devenir leur instruments ou les complices de la spoliation. (Très bien! très bien!)

C'est là, je l'affirme, et nul ne me démentira, c'est là la réalité des faits dans nos campagnes. (C'est vrai! —très bien!)

Pour ne pas rester dans le domaine des appréciations générales, je ne citerai qu'un fait spécial: il est assez élatant pour porter la lumière dans tous les cœurs.

Il y a eu un homme parmi nous qui était, je ne crains pas de le dire, le type le plus glorieux de cette population rurale dont je parle, le maréchal Bugeaud. C'était l'homme le mieux fait pour inspirer l'estime et l'affection à cette population dont il était sorti, qu'il aimait, qu'il a honorée par son exemple et par sa gloire; il lui avait consacré une grande partie de sa glorieuse vie, tout ce qui, dans cette glorieuse vie, n'avait pas été consacré à la défense de la patrie et à la défaite des ennemis de la France. (Très bien!) Sa dernière parole, dans cette enceinte, vous vous en souvenez, a été une exhortation à la modération; il est mort sur cette parole, et il a ajouté ainsi, s'il était possible, à sa gloire.

Eh bien! qu'a fait la presse, la mauvaise presse, la presse illimitée dans sa liberté? qu'a-t-elle fait de cet homme? Elle l'a rendu odieux dans le pays même, dans le canton même dont il était l'immortel honneur; elle l'a rendu intelligible. Oui, ce grand homme de guerre a été rendu, par la presse de son pays, intelligible, non seulement ici, non-seulement dans son conseil général, mais encore dans le conseil municipal de son village. Voilà ce que la mauvaise presse a produit.

A DROITE. Très bien! très bien!

PLUSIEURS VOIX À GAUCHE. Et Dupont (de l'Esne)! M. DE MONTALEMBERT. Voilà ce qui s'est passé dans la Dordogne, dans le département même de l'illustre maréchal Bugeaud.

Maintenant, permettez-moi de vous parler de ce qui s'est passé à son sujet dans le mien, dans celui que j'habite, dans la Côte-d'Or.

Voici comment s'est exprimé, sur la mort du maréchal Bugeaud, l'organe qui s'appelle populaire, l'organe qui s'appelle le citoyen, le journal qui est à l'usage des classes rurales dans le département que j'habite.

Cet article est connu, plusieurs d'entre vous l'ont déjà lu; mais je vous demande la permission de lui infliger le stigmate de la publicité du *Moniteur*, (Sensation) Je vous demande pardon de le lire, mais c'est pour votre instruction. Le voici:

"Le maréchal Bugeaud n'est plus. Le peuple tardait trop à décreter l'accusation, cet instrument brutal de toutes les tyrannies. Dieu... (quelle profanation, Messieurs, que ce nom perpétuellement invoqué par de pareils fanatiques).... Dieu s'est impatienté, et il a appelé à sa barre le héros de la rue Transnonain. Il a dit au choléra: Cet homme que tu vois là-bas appuyé sur son grand sabre se croit éternel; il se croit invincible; il a beau coup empoigné, va l'empoigner à son tour et jette-le dans ce noir cachot qu'on appelle la tombe; je l'ai jugé."

voix diverses. C'est ignoble!—C'est hideux! M. de Montalembert. Ce n'est pas tout, Messieurs; je continue:

"Oui, Dieu l'a jugé, cet homme farouche, aussi farouche que l'insulaire de l'archipel de la Soude, qui cloue une tête de mort au mât de son canot. Bugeaud fut l'un des fléaux de la démocratie. Dans les champs du Périgord, sa patrie, il s'était truffé d'une haine stu-

pide contre le peuple." (Marques d'indignation à droite)

Voix diverses. C'est abominable! M. de Montalembert. Voilà ce qui s'imprime dans le département que j'habite; voilà ce qui se lit tous les jours dans le village d'où je suis.

Eh bien! je ne crains pas de l'affirmer, ce n'est pas seulement la société politique qui est incapable de résister à des atteintes semblables, c'est la société morale, c'est le cœur humain lui-même. Non, le cœur humain, le cœur de l'homme déchu n'est pas fait pour résister à des dangers, à des provocations et à des excitations semblables (Très bien!)

Je vous demande donc pitié pour les paysans simples et rustiques exposés à de tels dangers. Et après vous avoir demandé pitié pour les paysans, je vous demande pitié encore pour les soldats, c'est à dire pour les enfants des paysans, et qui sont victimes, les premières victimes des théories insensées que débite tous les jours et partout la presse que nous voulons frapper.

Je ne vous lirai qu'un sel mot, qu'une seule phrase, c'est de l'*Emancipation* de Toulouse, du 15 juin de cette année (remarque la date). Elle finit un article par ces mots: "Aujourd'hui la plume, demain le fusil." Eh bien! sur qui se dirigent ces plumes transformées en fusils, sur qui? est-ce sur les ennemis de la France, est-ce sur l'étranger? non, c'est sur les enfants du peuple, sur les soldats. Ce sont les soldats français qui paient avec leur sang la rançon de toutes ces déclamations. (Très bien! très bien!)

Si le soldat trahit son devoir, s'il cède à toutes les provocations odieuses qui lui sont adressées, qu'en fait-on? vous savez ce qu'on en fait à Lyon. Ou place les soldats qui ont déserté leur devoir au premier rang sur les barricades contre leurs camarades; s'il reste fidèle à son drapeau et à son devoir, on l'égorge. Il succombe, en faisant son devoir, sous des balles françaises, et il faut le dire, sous des balles qui ont été coulées par les journalistes. (Réclamation à gauche.—A droite et au centre: Très bien! très bien!)

J'ai entendu dire plusieurs fois, depuis que cette Assemblée est réunie, qu'on décime ses rangs; savez-vous quels sont les rangs qu'on décime réellement? ce sont les rangs de nos régiments à Paris en juin 1849. [Très bien!]

On parle sans cesse ici de l'étranger, des cosaques, des dangers qu'ils pourraient nous faire courir. On a raison, et personne ne partage plus que moi et mes amis cette juste sollicitude qui doit nous animer tous pour la grandeur et l'indépendance de la France; mais, en attendant, qui prélève l'impôt du sang sur les enfants du peuple, aujourd'hui? sont-ce les étrangers? sont-ce les cosaques? Non, ce sont les socialistes, ce sont les rouges, ce sont les hommes excités par la presse anarchiste. (Vive et nouvelle approbation à droite.) Voilà la vérité.

M. Bac prononce quelques paroles qui n'arrivent pas jusqu'à nous.

M. Le Président.—Monsieur Bac, vous n'avez pas la parole. Veuillez garder le silence.

M. de Montalembert. Quant à moi, je n'hésite pas à le dire, je ne connais rien de plus coupable et de plus lâche que ces journalistes qui, dans le fond d'un bureau, content, comme je le disais, les balles avec lesquelles on frappe nos soldats, et ne courent eux-mêmes d'autre risque que quelques mois de prison, quand ils font courir le risque de la vie à ceux qu'ils arment et à ceux contre lesquels ils arment leurs dupes.

Nous avons vu, dans toutes les luttes cruelles qui ont éclaté, une longue traînée de sang des enfants du peuple, du sang des ouvriers et des soldats; mais nous n'avons jamais aperçu dans ces luttes une seule goutte de sang d'un journaliste. (Mouvement.—Vive approbation à droite.)

L'un d'eux, naguères notre collègue, nous a raconté qu'il s'était borné à aller voir un jour, de loin, la sublime horreur de la canonnade. (Nouvelle approbation à droite.)

Voilà le rôle que nos journalistes jouent dans nos luttes civiles...

Un membre à gauche. Et Dornès! M. Le Président. Veuillez ne pas interrompre. Vous êtes inscrit, vous parlerez à votre tour.

M. de Montalembert. Je viens d'entendre une interruption qui m'étonne. Comment, notre honorable collègue Dornès, qui a succombé si glorieusement dans la lutte sanglante de juin, on voudrait que je l'assimilasse à ces hommes que je viens de flétrir! Dornès est mort en faisant courageusement son devoir, et tous nous nous sommes associés à l'hommage qui lui a été rendu.

A droite. Très bien! très bien!

(M. Nadaud se lève et prononce, de sa place, quelques mots qui ne parviennent pas jusqu'à nous.—Cris à l'ordre!)

M. Le Président. Asseyez-vous, Monsieur, et veuillez garder le silence.

FRANCE.—Le voyage du président dans les villes qui bordent la Loire contribue efficacement à dissiper les appréhensions et à faire taire les rumeurs qui s'élevaient élevées depuis peu. Louis Napoléon paraît tenir à se disculper des accusations portées contre lui au sujet de ses prétentions à l'empire, et il renouvelle ses engagements envers la République. Voici le discours qu'il a prononcé en réponse à un toast du maire de Tours:

"Je dois remercier d'abord la ville de Tours de l'aimable accueil qu'elle m'a fait; mais je dois dire aussi que les acclamations dont je suis l'objet me touchent plus qu'elles ne m'enorgueillissent.

"J'ai trop bien connu le malheur pour ne pas être à l'abri des entraînements de la prospérité. Je ne suis pas venu au milieu de vous avec une arrière-pensée,